



**ffgolf**<sup>®</sup>  
Ligue Bourgogne  
Franche-Comté  
CD 21

## **CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF CÔTE D'OR - YONNE**



**ffgolf**<sup>®</sup>  
Ligue Bourgogne  
Franche-Comté  
CD 89

### **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Être membre de l'École de Golf et licencié AS de son club.**

**Être titulaire de la licence ffgolf 2021 et certificat médical à jour.**

- Ce challenge s'adresse aux clubs dont les joueurs ont un index supérieur ou égal à 20 et âgés de 16 ans maximum au 1er octobre 2020

**Écoles de golf** concernées :

- **Les écoles de golf du comité départemental 21** (Country Club de Norges, Quetigny, Venarey les Laumes, Château de Chailly, Pré Lamy, Chassagne, Salives, Beaune-Levernois)
- **Les écoles de golf du comité départemental 89** (Quatre Arpents, Clairis, Château de Misery, Château de Tanlay, Roncemay, Senonais, Practice de l'agglomération senonaise)

**Chaque école de golf** présentera autant de joueurs qu'elle souhaite en respectant :

- Au moins 2 équipiers de la catégorie 50 à 54 d'index
- Au moins 2 équipières

### **RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE**

- Le challenge des écoles de golf sera calculé sur la période du 19 octobre 2020 au 31 août 2021
- La catégorie d'appartenance des joueurs est fixée au 1er octobre et conservée pendant toute la durée du challenge. Trois catégories sont définies :
  - ✘ 1ère catégorie :  $20 \leq \text{Index} < 35$
  - ✘ 2ème catégorie :  $35 \leq \text{index} < 50$
  - ✘ 3ème catégorie :  $\text{Index} \geq 50$  et NC

## ÉPREUVES SPORTIVES

Ce challenge se jouera sur plusieurs tours.

Tour	Date	Parcours – Golf organisateur	Formule de jeu
1	Vendredi 14 mai 2021	Château de Chailly	Greensome – Stroke ford
2	Vendredi 9 juillet 2021	Pré Lamy	Greensome – Stroke ford
3	Mercredi 25 août 2021	Roncemay	Greensome – Stroke ford

**Repères de départ :** selon la catégorie d'âge.

<b>U12</b>	GRIS	VIOLET
<b>Benjamins</b>	JAUNE	ROUGE
<b>Minimes</b>	BLANC	BLEU

**Organisation des départs et recording :** à la charge du club organisateur

**Encadrement :** à l'initiative des écoles de golf et en accord avec le club organisateur, une personne pourra être désignée pour encadrer une partie : veiller au respect des règles et s'assurer du bon décompte des coups.  
Elle n'est pas autorisée à donner des conseils.

**Classement :**

A chaque tour, des points seront attribués par catégorie et sexe :

- 10 points au 1er
- 7 points au 2ème
- 5 points au 3ème
- 3 points au 4ème
- 1 point aux autres participants

En cas de joueurs ex-aequo, ils marqueront le nombre de points de leur rang.

Le classement final prendra en compte :

- Le nombre de tours joués
- Le nombre total de points cumulés

En cas d'école de golf ex-aequo, un play off (2 équipes de 2 joueurs dont une équipe mixte) sera organisé à une date ultérieure

**Récompense :** Les récompenses seront à la charge des comités départementaux 21 et 89